

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance extraordinaire du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 24 août 2012 à 10h00, au bureau de la Ville, 1048 Chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur O'Donnell Bédard, Maire
- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
- Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
- Monsieur Michel Croteau, conseiller
- Monsieur Guy Jacob, conseiller
- Monsieur Claude Lessard, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

- Madame Vivian Viviers, directrice générale
- Monsieur Denis Bourgault, inspecteur

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du règlement d'emprunt et signature de registre ;
4. Levée de la séance.
- 5.

Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire, M. O'Donnell Bédard souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et déclare la séance ouverte à 10h00.

101-2012 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Lessard
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

102-2012 Adoption du règlement d'emprunt et
Signature du registre

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard, soumet pour adoption le règlement d'emprunt no 2012-223 relatif au Projet Baie-des-Maher..

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Une demande de dispense de lecture de ce règlement a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement numéro 2012-223 et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le Conseiller Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le règlement numéro 2012-223, tel que rédigé.

ADOPTÉ

103-2012

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Boivin
ET RÉSOLU de lever la séance à 10h15.

ADOPTÉ

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

O'Donnell Bédard
Maire